

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
État des résultats	6 - 7
État de l'évolution de l'actif net	8
Bilan	9 - 10
État des flux de trésorerie	11 - 12
Notes complémentaires	13 - 19



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Maison de Soins Palliatifs du Saguenay

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Maison de Soins Palliatifs du Saguenay (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons et d'activités auprès du public pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus et des produits d'activités, de l'excédent des charges sur les produits, de l'actif et des actifs nets..

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
-

- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Marc Dufresne CPA auditeur # A113376

Par Marc Dufresne, CPA auditeur

Chicoutimi (Québec)
Le 24 mai 2022

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY**ÉTAT DES RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
REVENUS		
APPORTS PROVINCIAUX		
Subvention - Contribution financière CIUSSS	945 160 \$	937 076 \$
Service Québec	15 059	8 289
Subvention - Investissement Québec	50 000	50 000
APPORTS FÉDÉRAUX		
Subvention Salariale d'Urgence du Canada et pour le Loyer	276 254	583 810
Subvention fédérale	-	20 000
AUTRES SOURCES DE REVENUS		
Levée de fonds (note 13)	112 276	78 432
Dons de la communauté	308 588	343 438
Autres	60 528	6 015
Salons funéraires	56 586	80 942
Cafétéria	25 705	13 640
Revenus d'intérêts	2 109	1 692
Amortissement des revenus reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>79 595</u>	<u>43 903</u>
	... 1 931 860	... 2 167 237
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 152 392	1 118 443
Frais de formation	5 291	1 886
Nourriture	29 772	33 022
Fournitures médicales	17 073	21 150
Fournitures diverses	2 659	3 257
Taxes, licences et permis	29 567	116 259
Assurances	13 030	8 875
Entretien et réparations	41 554	34 118
Énergie	69 997	63 926
Télécommunications	16 538	13 290
Dépenses de bureau	15 849	15 854
Honoraires professionnels	19 639	22 933
Représentation, déplacements	1 385	2 546
Levée de fonds	8 314	865
Publicité - remerciements	542	1 405
Intérêts, frais de paie et frais bancaires	13 465	20 110
Intérêts sur la dette à long terme	51 279	84 847
Perte sur placement	<u>-</u>	<u>199</u>
	... 1 488 346	... 1 562 985

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	443 514	604 252
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	<u>228 622</u>	<u>234 602</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>214 892</u> \$	<u>369 650</u> \$

**MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<u>Fonds investis en immobilisation</u>	<u>Fonds non affectés</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
			<u>Total</u>	<u>Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	980 724 \$	260 791 \$	1 241 515 \$	871 865 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(149 027)	363 919	214 892	369 650
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS	<u>215 170</u>	<u>(215 170)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 046 867 \$</u>	<u>409 540 \$</u>	<u>1 456 407 \$</u>	<u>1 241 515 \$</u>

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

BILAN

31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	692 769 \$	892 398 \$
Débiteurs	5 550	5 550
Taxes à la consommation	7 915	47 706
Subvention à recevoir	<u>-</u>	<u>23 650</u>
	706 234	969 304
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	4 793 529	4 966 657
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS (note 4)	<u>102 500</u>	<u>155 000</u>
	<u>5 602 263</u> \$	<u>6 090 961</u> \$

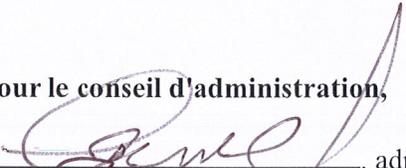
MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

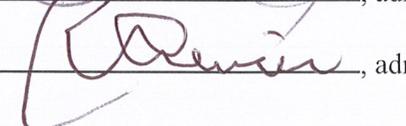
BILAN

31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	83 377 \$	525 757 \$
Subvention à rembourser	213 317	182 955
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	<u>174 787</u>	<u>230 000</u>
	471 481	938 712
REVENUS REPORTÉS AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	2 029 091	1 871 062
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	100 000	150 000
DETTE À LONG TERME (note 9)	<u>1 545 284</u>	<u>1 889 672</u>
	... 4 145 856	... 4 849 446
ACTIF NET		
ACTIF NET INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	1 046 867	980 724
ACTIF NET NON AFFECTÉS	<u>409 540</u>	<u>260 791</u>
	... 1 456 407	... 1 241 515
	<u><u>5 602 263</u></u> \$	<u><u>6 090 961</u></u> \$

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur


_____, administrateur

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	214 892 \$	369 650 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	226 122	232 102
Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations corporelles	(50 000)	(50 000)
Amortissement des frais reportés	2 500	2 500
Subvention - Prêt	-	(20 000)
Perte sur disposition de placement	-	807
Amortissement des revenus reportés afférent aux immobilisations corporelles	<u>(79 595)</u>	<u>(93 903)</u>
	313 919	441 156
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	<u>(348 577)</u>	<u>195 122</u>
(34 658)636 278
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(52 994)	(43 218)
Apport à recevoir	<u>50 000</u>	<u>50 000</u>
(2 994)6 782
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(399 601)	(1 174 821)
Apports reportés	237 624	434 430
Produit de la dette à long terme	<u>-</u>	<u>60 000</u>
(161 977)(680 391)
Solde à reporter	(199 629) \$	(37 331) \$

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde reporté	(199 629) \$	(37 331) \$
Diminution de l'encaisse	(199 629)	(37 331)
Encaisse au début	<u>892 398</u>	<u>929 729</u>
Encaisse à la fin	<u>692 769</u> \$	<u>892 398</u> \$
 CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	<u>692 769</u> \$	<u>892 398</u> \$

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, « La Maison de Soins Palliatifs du Saguenay inc. », est constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec (L.R.Q., chap. C-38). Il administre une maison d'hébergement pour les malades atteints d'une maladie chronique terminale. Il est reconnu comme un organisme de charité et est exempt d'impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs et des taxes à la consommation.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'emprunt bancaire, des créditeurs et charges à payer et des dettes à long terme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

CONSTATATION DES PRODUITS

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits provenant de la campagne de financement, de la vente de cartes de membres et des subventions sont constatés lorsqu'il existe une preuve suffisante qu'une entente est survenue et qu'il n'y a aucune incertitude quant à leur acceptation, que le montant de la transaction est fixé ou mesurable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

CONSTATATION DES PROMESSES DE DON

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtisse	5 %
Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Remise	5 %

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, l'évaluation des travaux en cours, la dépréciation des actifs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs et l'évaluation des crédits d'impôt à l'investissement.

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Étant un organisme sans but lucratif, l'organisme ne pourvoit à aucun impôt sur les bénéfices.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtisse	5 508 650 \$	854 311 \$	4 654 339 \$	4 824 540 \$
Mobilier et équipement	372 545	243 638	128 907	127 774
Matériel informatique	23 674	14 315	9 359	13 370
Remise	1 100	176	924	973
	<u>5 905 969 \$</u>	<u>1 112 440 \$</u>	<u>4 793 529 \$</u>	<u>4 966 657 \$</u>

4. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS

	2022	2021
Frais financiers	2 500 \$	5 000 \$
Apport à recevoir - Investissement Québec	<u>100 000</u>	<u>150 000</u>
	<u>102 500 \$</u>	<u>155 000 \$</u>

Les frais financiers sont liés à l'emprunt contracté lors de la construction de la bâtisse. Ceux-ci sont amortis linéairement sur 5 ans.

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire de 2,70 %, est garanti par un lien sur l'universalité des créances et le cautionnement d'Investissement Québec. La marge de crédit autorisée est de 250 000 \$ et est renouvelable annuellement. Au 31 mars 2022, le solde inutilisé est de 250 000 \$.

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

6. CRÉDITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Fournisseurs	3 000 \$	10 487 \$
Salaires à payer	19 101	22 742
Vacances à payer	58 183	49 555
Sommes à remettre à l'État	3 093	4 101
Retenue sur contrat - Bâtisse	<u>-</u>	<u>438 872</u>
	<u>83 377</u> \$	<u>525 757</u> \$

7. REVENUS REPORTÉS AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début	1 871 062 \$	1 530 535 \$
Ajout de collecte de fonds	237 624	434 430
Amortissement de l'exercice	<u>(79 595)</u>	<u>(93 903)</u>
	<u>2 029 091</u> \$	<u>1 871 062</u> \$

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début	150 000 \$	200 000 \$
Montant amorti dans les résultats	<u>(50 000)</u>	<u>(50 000)</u>
Solde à la fin	<u>100 000</u> \$	<u>150 000</u> \$

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

9. DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Emprunt au taux de 3.85 %, remboursable par versements mensuels de 16 335 \$, capital et intérêts, garanti par un lien sur l'universalité des biens mobiliers et immobiliers, présents et futurs, et par le cautionnement d'Investissement Québec, renouvelable le 13 décembre 2024 et échéant le 31 août 2030	1 406 835 \$	1 779 672 \$
Emprunt, sans intérêt, au taux des obligations du Québec à compter d'août 2023, remboursable à partir de septembre 2021 par versements mensuels de 2 500 \$ et des versements annuels équivalents de 2,5 % des fonds générés, capital seulement, échéant en 2028.	273 236	300 000
Emprunt, d'un capital restant dû de 40 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 (1)	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	1 720 071	2 119 672
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>174 787</u>	<u>230 000</u>
	<u>1 545 284 \$</u>	<u>1 889 672 \$</u>

(1) Au cours de l'exercice, la société a obtenu un emprunt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'Urgence pour les Entreprises et O.S.B.L. Canadiennes . Si la société rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, le 31 décembre 2026. Étant raisonnablement certaine de rembourser 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, la société a constaté 20 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide fédérale, présentée sous la rubrique Produits.

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2023	174 787 \$
2024	220 415
2025	186 262
2026	192 336
2027	198 646
Autres	<u>747 625</u>
	<u>1 720 071 \$</u>

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses créiteurs.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

11. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Taxes à la consommation	39 791 \$	30 329 \$
Subvention à recevoir	23 650	(23 650)
Créditeurs	(442 380)	6 096
Subvention à rembourser	30 362	182 955
Dû à « Loto-Québec »	<u>-</u>	<u>(608)</u>
	<u>(348 577) \$</u>	<u>195 122 \$</u>

12. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

L'incidence globale de ces événements sur la société et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

13. LEVÉE DE FONDS (REVENUS)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Dîner homard	94 499 \$	53 931 \$
Souper spectacle	17 442	22 081
Marche souvenir	-	1 662
Autres levées de fonds	<u>335</u>	<u>758</u>
	<u>112 276 \$</u>	<u>78 432 \$</u>